



HALLES
BEBOURG
MONTORGUEIL

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

HALLES-BEAUBOURG-MONTORGUEIL

Réunion du 18 novembre 2025

Présent·es : Françoise BAGOT, Laurent BLIN, Mireille BLONDET, Michel BRETON, Elizabeth CARLISLE, Jacqueline CAÏTI, Roselyne CHEVALIER, Bernard CYFFERS, Christian DE BROSSES Ghislain DEPRUN-SACK, Isamila DIALLO, Emmanuel DUPRAT (ADRAQH), Stéphane GARNIER, Pierre GENIN, Abel GUGGENHEIM, Julien ISENmann, Christophe JUNIEN, Yoneko KIKUCHI, Eric MALARD, Jean-Pierre MARTIN, Léonard NIOCHE, Laurie POIRETTE, Fabien SARFATI, Marie-Ange SCHILTZ, ROBIC Sylvain, Céline STEENKESTE, Corinne TRESCA (Pour une Ville Souhaitable), VITEL Bruno.

Mairie : Véronique LEVIEUX, élue référente du Conseil de quartier, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations, déléguée de Paris Centre en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne,

En raison de l'absence de la coordination de la participation citoyenne à cette réunion, le présent compte rendu a été rédigé par l'équipe d'animation du Conseil de quartier.

Présentation Police Municipale

Le référent police municipale du quartier se présente ainsi que M Bongibault.

Le quartier HBM est caractérisé par la plus forte densité de fréquentation, d'établissements. M Bongibault indique qu'un PV sur deux relatifs aux incivilités pour Paris Centre est situé sur ce conseil de quartier. Parmi ces PV, 80% concernent les terrasses et nuisances sonores.

Un important volume de verbalisation concerne aussi la protection routière. Notamment la circulation les sur voies de bus.

M Bongibault estime que les problèmes liés à la concentration de terrasses sont moins généralisés qu'auparavant mais que les nuisances sonores restent un sujet de préoccupation.

Différents sujets sont abordés par les habitants :

- Sur le sujet de la consommation d'alcool sur la voie publique (interdite sur le secteur en soirée et la nuit), les interventions sont complexes que ce soit par la police nationale ou municipale. En cas de nuisances sonores, des PV bruit sont adressés à l'établissement. À défaut, la clientèle est contrôlée. Un habitant s'interroge sur la situation de bruit nocturne qui perdure rue de la Ferronnerie, jusque 2h du matin et même après jusqu'à 6h du matin en raison des personnes qui stagnent devant les établissements pour fumer. Le cas d'un établissement utilisant sa terrasse comme un vestiaire de nuit où des gens discutent toute la nuit cause aussi des nuisances. Concernant la musique amplifiée comme souvent place Stravinsky, la police municipale ne peut pas saisir le matériel (contrairement à la police nationale) mais peut traiter en nuisances sonores. Circulation sur la traversée du jardin Nelson Mandela : Mme Levieux indique que ce n'est ni à la police municipale ni à Semparsine de poser les panneaux de signalisation. Une signalétique panneaux et au sol est prévue pour indiquer que les piétons sont prioritaires. Certains panneaux ont déjà été posés. Demande de généralisation du marquage au sol des terrasses : le conseil de quartier se réjouit de l'initiative de marquage menée par la police municipale sur certains établissements. Mme Levieux indique un taux de succès de 95%. Cependant il n'y a pas de volonté de généraliser. La démarche de généralisation n'est

pas acceptée par la Direction de l'Urbanisme. Et la police municipale préfère continuer à cibler plutôt que généraliser. Un établissement coutumier des abus a été condamné l'an dernier à 80 000€ d'amende suite à une procédure. Suite à cette décision 15 procédures ont été lancées, 14 sont rentrés dans le rang. Le 15e passe au tribunal le 27/11 au tribunal du 17e. Après plusieurs amendes à 135€, la judiciarisation permet de déforfaire et d'obtenir des résultats très impactants. Un changement de culture s'amorce à la Direction de l'Urbanisme pour amener à des abrogations ou réductions d'autorisations en cas d'abus. C'est actuellement présenté comme systématique pour les terrasses estivales. Question de l'affichage obligatoire en vitrine des autorisations : en l'absence d'affichage, M Bongibault conseille de se référer à l'open data, même s'il y a parfois des erreurs. Question sur la clôture des Dans-MaRue à Paris Centre versus le traitement dans d'autres arrondissements : en raison de la surdensité, il y a un afflux de tickets reçus et en effet le plus souvent ils sont clôturés en l'état. Cela reste néanmoins utile comme le précise Mme Levieux. M Bongibault conseille d'alerter les coprésidents si une situation persistait sur le long terme après des signalements DansMaRue répétés. Sauvettes Beaubourg : la police municipale ne peut pas saisir les marchandises, cependant un changement de loi devrait arriver prochainement. Au sujet du tas de cartons et d'immondices qui s'amoncellent le long de la descente du parking (jusqu'à 10m³), M Bongibault indique être intervenu début et fin octobre après avoir laissé un délai raisonnable aux associations (Samu Social) qui souhaitaient accompagner une personne à la rue en lien avec cette accumulation. Une habitante remonte que cette personne à la rue n'est pas la seule concernée car elle est en lien avec les vendeurs à la sauvette et garderait aussi leurs affaires. Le sujet des manifestations pour des causes diverses s'installant place Joachim Du Bellay est évoqué en raison de nombreuses nuisances sonores. Selon un habitant ces manifestations étaient autrefois place du Châtelet avec moins de nuisances sur les habitants et il faudrait revenir à cette situation. Selon la mairie, ces manifestations place des Innocents ne sont pas toutes autorisées et la police nationale est en peine d'intervenir partout. Le conseil de quartier se félicite de voir sur le terrain les équipes de médiation

Le référent Police Municipale du conseil de quartier n'est contactable que par le formulaire Solen.

Un document avec les statistiques PV de l'open data réalisé par le groupe de travail a été distribué en séance : <https://drive.google.com/file/d/15uz4eqSKoPla8rRhHxF7qJsAbe-LieG7u/view?usp=sharing>

Tunnels

De nombreux moyens de police municipale, judiciaire et nationale ont été déployés en raison de la présence importante d'usagers de drogue.

M Bongibault évoque une nette amélioration depuis ces dernières semaines. De 40 à 50 personnes à demeure, on passe à 5 à 6 actuellement (visite du soir même).

Certains locaux techniques servant de points de deal ont été fermés. Une opération de grande envergure a eu lieu début octobre. La situation est complexe et fermer des locaux ou des accès à des impacts sur des acteurs différents selon les lieux.

La situation est gérée en coordination avec les services de la préfecture et la mairie depuis plusieurs mois, le dispositif reste en place et vigilant.

Cependant, une habitante partage que depuis une dizaine de jours, des individus qui étaient partis reviennent. Elle partage également son inquiétude car une association de distribution alimentaire intervient désormais à l'entrée du tunnel en soirée, ce qui risque de causer une fixation à nouveau. L'équilibre est fragile.

La caméra qui a été retirée au début des travaux n'a toujours pas été reposée.

Une autre habitante remonte que depuis 2 semaines les hurlements la nuit ont repris. M

Bongibault conseille d'appeler le 17 pour tracer.

Question : comment inscrire l'amélioration de la situation des tunnels dans la durée ?
comment informer les riverains ?

Le sujet de l'information est en réflexion. A minima il y a les partages en conseil de quartier.

Vœu 2025 du conseil de quartier

- Suite au vœu présenté et voté lors de la dernière plénière de septembre 2025 portant sur les terrasses dans le quartier Montorgueil St Denis, une réunion très constructive a eu lieu avec la mairie. Nous proposons au vote 2 ajouts sur lesquels nous avons convergés avec la mairie :**Non renouvellement tacite des autorisations (pour faciliter certaines procédures)**
- Demande de moyens supplémentaires de police municipale

Concernant la demande principale à savoir le sujet de l'horaire de fermeture des terrasses, initialement envisagé à 22h, un geste est proposé de proposer 23h.
Approuvé avec 2 abstentions.

Le vœu sera modifié en conséquence et présenté en conseil de secteur le 9 décembre.

Propreté

La participation du référent propreté n'a pas pu se faire en raison d'un conflit d'agenda avec la présentation officielle du projet de mise en place de relateurs de quartier.

En cas de changement d'acteurs, le conseil de quartier s'inquiète de la pérennité des actions travaillées depuis plusieurs mois avec efficacité et beaucoup d'investissement du conseil de quartier et du référent de quartier actuel.

Question : comment capitaliser sur tout le travail réalisé ces derniers mois et années sur le sujet par le groupe propreté dans le quartier et ne pas repartir à zéro avec des nouveaux interlocuteurs dans les services ?

Un projet de remplacer des poubelles sur le jardin Mandela a été mis en œuvre par le budget participatif. Malheureusement le conseil de quartier n'a pas été associé à ce projet bien que les demandes relatives aux poubelles sur cette zone soient portées par lui depuis plusieurs années. La réalisation est très décevante : si les poubelles non fermées sans couvercle ont bien été retirées (elles posaient problème avec les corneilles qui les vidaient), d'imposants abris en lattes de simili bois à l'esthétique très discutable ont été installés, en covisibilité avec St Eustache et la Bourse du Commerce, monuments historiques.

Question : peut-on retirer (comme ce fut le cas sur le Pont Neuf) les abris poubelles en simili bois en covisibilité avec St Eustache et la Bourse du Commerce et les remplacer par des dispositifs plus esthétiquement adaptés ? À défaut, peut-on a minima les faire peindre, ainsi que les fontaines récemment remplacées qui rouillent à la base, le tout de la même couleur que les grilles ?

Végétalisation - jardinage

Sujet reporté en raison de l'absence du porteur du sujet.

Boucle d'échanges Signal

L'équipe d'animation propose de relancer une boucle d'échanges sur l'application Signal pour les conseillers de quartiers inscrits, volontaires et signant une charte d'usage.

Les coprésidents en seront les modérateurs. Une feuille est mise à disposition en séance à signer par chaque personne y déposant son nom et numéro de téléphone avec l'acceptation de la charte d'usage.

Évènement du quartier SAM à la Gaité Lyrique

Le 13/12, avec une soupe, au profit de la protection judiciaire de la jeunesse

Budget

Investissement :

- 3290€ pour cofinancer l'acquisition d'un Tuba en Fa pour le conservatoire - voté avec 2 abstentions
- 100€ pour cofinancer l'acquisition d'une sono (total 700€) avec les 7 conseils de quartier - voté avec 7 abstentions

Information :

- Le budget d'acquisition du camion douche est complété ; le budget de fonctionnement (salarié, eau, électricité) reste à monter. Pas de vote. Un habitant présente son projet de remplacer des étiquettes/plaques sur 22 jardinières rue des Lombards, rue Nicolas Flamel, rue Pernelle, rue St Martin. Jardinières installées par l'ancien conseil de quartier St Merri. En l'absence de devis, pas de vote.

Questions - récapitulatif

1. Comment inscrire l'amélioration de la situation des tunnels dans la durée ? comment informer les riverains ?
2. Comment capitaliser sur tout le travail réalisé ces derniers mois et années sur le sujet par le groupe propreté dans le quartier et ne pas repartir à zéro avec des nouveaux interlocuteurs dans les services ?
3. Peut-on retirer (comme ce fut le cas sur le Pont Neuf) les abris poubelles en simili bois en covisibilité avec St Eustache et la Bourse du Commerce et les remplacer par des dispositifs plus esthétiquement adaptés ? À défaut, *peut-on a minima les faire peindre, ainsi que les fontaines récemment remplacées qui rouillent à la base, le tout de la même couleur que les grilles ?*

À noter que les réponses aux "questions pendantes" récapitulées par l'équipe d'animation le 07/10 auprès de la mairie sont toujours en attente. Elles seront relancées auprès de la coordination avant la prochaine plénière.

Liens utiles :

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/halles-beaubourg-montorgueil-17544>.
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.